

## 01 | EN PRÉSENTIEL

**Se rendre à l'immeuble «Grand-siècle»  
Cocody carrefour PISAM au 2<sup>ème</sup> étage  
et 3<sup>ème</sup> étage pour les opérations  
suivantes :**



**DE 08H00 À 13H00**



- **vérification des actes**
- **Paiement des frais en caisse  
au 2<sup>ème</sup> étage**
- **Retrait des actes après enregistrement.**
- **Scanner les documents  
intégralement les actes en fonction  
de la forme juridique et conformément  
à liste de pièces à fournir ;  
puis renommez-les.**

NB : les reçus de paiement devront être scannés afin de prouver le paiement du Registre de commerce (RCCM) et éventuellement les autres frais payés.



## 02 | EN LIGNE

Aller sur la plateforme de création en ligne

[www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)



1. Cliquer sur «Se connecter»

2. Cliquer sur «Créer votre compte»

1. Cliquer sur «Se connecter»
2. Cliquer sur «Créer votre compte»

3. cliquer sur «se connecter»

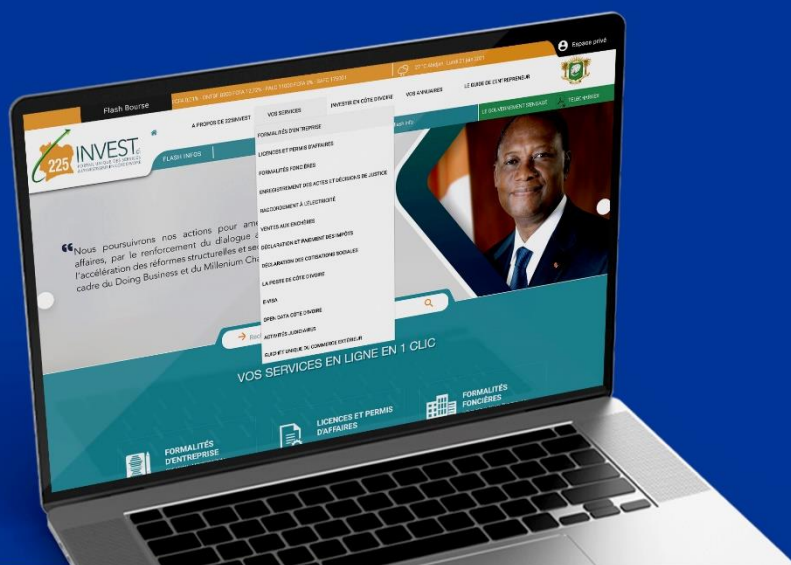
3. cliquer sur «se connecter»

- Une fois le compte crée, vous recevrez votre login et votre mot de passe par mail.
- Entrez le login et le mot de passe pour vous connecter.
- Une modification du mot de passe vous sera demander pour plus de sécurité.



## 02 | EN LIGNE

### Accéder à la Création d'entreprise



**4. Aller sur «Vos services»  
Cliquez sur «Formalités d'entreprise»**

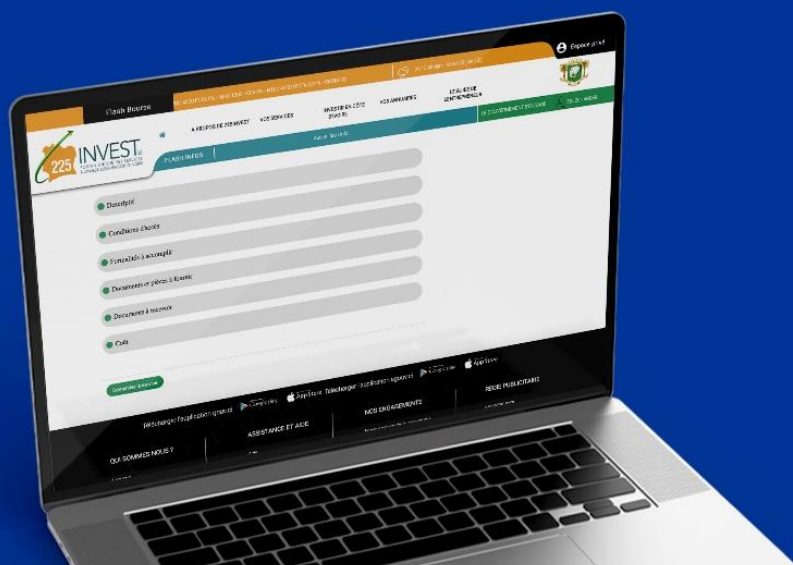


**5. cliquer sur «Création d'entreprise»**



## 02 | EN LIGNE

### Accéder à la demande de service



Documents et pièces à fournir

Documents à recevoir

Coût

Demander le service

6

6. Cliquer sur «Demander le service»

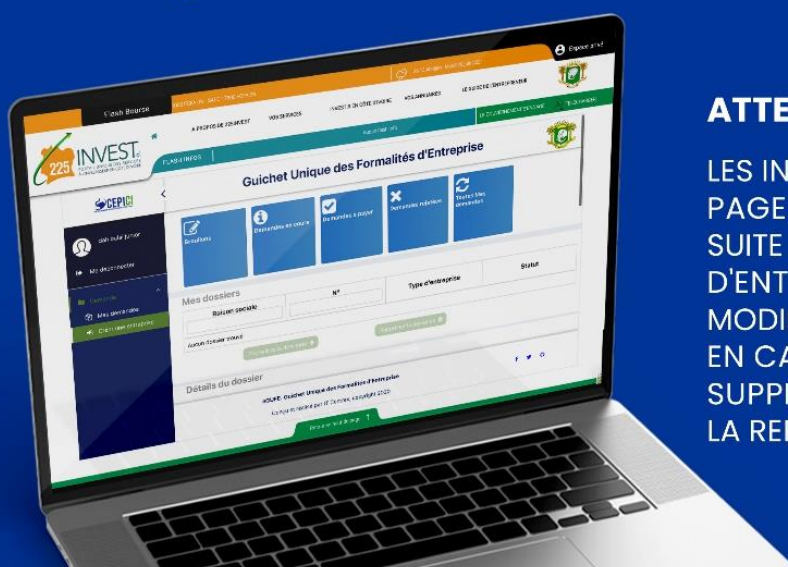


7. cliquer sur «Demande»



## 02 | EN LIGNE

### Accéder à la page de garde



#### ATTENTION!

LES INFORMATIONS SAISIES SUR LA PAGE DE GARDE DÉTERMINENT LA SUITE DU PROCESSUS DE CRÉATION D'ENTREPRISE ET NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES.

EN CAS D'ERREUR, PROCÉDEZ À LA SUPPRESSION DE LA DEMANDE ET LA REPRENDRE.



**8. Cliquer sur «Créer une entreprise»**



**9. Remplissez les formulaires en fonction de la forme juridique conformément aux informations sur le dossier physique puis joindre les documents scannés selon les intitulés.**





## ATTENTION

**10– consultez régulièrement votre tableau de bord (rubrique “ANNOTATION”) et votre adresse mail pour suivre l’état d’avancement du dossier.**

**11– les actes administratifs relatifs à la création de la société seront transmis via mail une fois le traitement achevé (RCCM ; IDU et ses annexes)**

